



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



15017-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.448/2

20 septembre 1985

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Troisième Consultation sur l'industrie pétrochimique  
Vienne (Autriche), 2-6 décembre 1985

QUESTION No 1

ARRANGEMENTS A LONG TERME POUR L'EXPANSION  
DE L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE  
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Document thématique\*

Etabli par le  
Secrétariat de l'ONUDI

131

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.85-31104

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. HISTORIQUE	3
II. OFFRE ET DEMANDE DE PRODUITS PETROCHIMIQUES DANS LE MONDE	4
III. ETUDE ET ANALYSE DES ARRANGEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES COMMUNES DANS L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE	4
IV. COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT DESTINEE A PROMOUVOIR L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE	5
V. POSSIBILITES DE COOPERATION A L'ECHELLE MONDIALE DANS LE DOMAINE DES PRODUITS PETROCHIMIQUES	7
VI. LES ENJEUX	8

## I. HISTORIQUE

1. La deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) du 22 au 26 juin 1981, a recommandé au Secrétariat de l'ONUDI : a) d'étudier les diverses formes d'arrangements à long terme pour l'expansion de l'industrie pétrochimique dans les pays concernés et de mettre à jour les directives générales en vigueur concernant les entreprises communes; et b) de mettre au point, en collaboration avec les parties concernées, un programme de coopération entre pays en développement<sup>1/</sup>.
2. Lors du séminaire sur l'industrie pétrochimique organisé conjointement par l'ONU, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la nécessité d'examiner les arrangements de coopération existants dans le but de définir des lignes directrices pour cette coopération<sup>2/</sup> a également été soulignée. A cet effet, le Groupe consultatif d'experts créé à l'occasion de ce séminaire a tenu trois réunions distinctes. Une autre réunion a été organisée entre les membres du Groupe et des représentants du secteur de la pétrochimie des pays développés<sup>3/</sup>.
3. Les activités réalisées conformément aux recommandations concernant la présente question ont été regroupées en quatre chapitres, à savoir :
  - a) Offre et demande de produits pétrochimiques dans le monde;
  - b) Etude et analyse des arrangements concernant les entreprises communes dans le secteur de l'industrie pétrochimique;
  - c) Coopération entre pays en développement destinée à promouvoir l'expansion de l'industrie pétrochimique;
  - d) Possibilités de coopération à l'échelle mondiale dans le domaine des produits pétrochimiques.

---

<sup>1/</sup> Rapport de la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique ID/WG.7/Rev.1, par. 3.

<sup>2/</sup> Rapport du séminaire OPEC/ONUDI/Fonds de l'OPEC sur la coopération entre pays en développement dans le secteur de l'industrie pétrochimique, p. 8. .

<sup>3/</sup> Ibid., p. 16.

## II. OFFRE ET DEMANDE DE PRODUITS PETROCHIMIQUES DANS LE MONDE

4. Pour pouvoir réunir des données précises et objectives en vue d'établir notamment des projections réalistes de l'offre et la demande futures de produits pétrochimiques, le Secrétariat de l'ONUDI a mis au point une base de données détaillée. Dans sa première version, cette base de données fournit des informations sur 25 grands produits pétrochimiques intéressant quelque 110 pays; elle se présente sous forme de séries chronologiques ayant pour point de départ l'année 1970 et devrait faire l'objet de façon constante de développements, de révisions et de mises à jour. Actuellement structurée par pays et par produit, elle doit être intégrée à un système de gestion des données sur ordinateur.

5. La base de données contient certaines informations qui se sont déjà avérées indispensables à l'établissement de divers documents informatifs, directifs et thématiques; de plus, elle est un instrument utile permettant de formuler des projets en matière d'assistance technique. D'une manière plus générale, on peut y voir un outil précieux pour toutes les activités destinées à promouvoir la création de secteurs pétrochimiques dans les pays en développement.

6. Les réunions d'experts telles que le Groupe consultatif sur l'industrie pétrochimique et le Groupe d'experts sur la coopération internationale dans ce secteur, organisées après la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique en vue de faciliter la mise en oeuvre de ces recommandations, ont reconnu l'importance et le bien-fondé de la base de données et souligné la nécessité de poursuivre l'effort entrepris.

## III. ETUDE ET ANALYSE DES ARRANGEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES COMMUNES DANS L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE

7. Pour obtenir de nouvelles informations techniques et pouvoir fixer des lignes directrices en matière d'entreprises communes dans l'industrie pétrochimique, on a étudié quelque 50 cas particuliers. L'objectif de l'étude était de faire connaître - à partir d'études de cas - des expériences réelles tirées d'arrangements en vigueur concernant des entreprises communes. Les conclusions de l'enquête sont présentées sous la forme d'une matrice qui définit notamment toute une série d'objectifs, certains problèmes, le rôle

des pouvoirs publics, les conditions de succès des entreprises communes, etc. Les règles à respecter pour lancer des entreprises communes inter-Etats en général, et inter-pays en développement en particulier sont analysées dans le détail.

8. La méthode de base retenue pour établir des lignes directrices consiste à essayer de tirer des conclusions concrètes d'expériences passées. En outre, cette méthode devrait aider à mieux saisir l'évolution de la notion d'entreprise commune dans l'industrie pétrochimique et ses interactions avec le processus actuel de restructuration. On peut également déterminer les tendances des futures types d'entreprises de dimensions internationales communes en évaluant les arrangements existants. Les différents éléments des arrangements relatifs aux entreprises communes : financement, techniques, marchés, organisation, stocks, infrastructures, planification, assistance technique, formation, recherche-développement et enfin, problèmes juridiques, ont également été traités sous des angles technique et commercial et du point de vue des sociétés.

#### IV. COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT DESTINEE A PROMOUVOIR L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE

9. Pour lancer une forme quelconque de coopération entre pays en développement dans l'industrie pétrochimique, il est indispensable de disposer au préalable d'informations précises et sûres. A cet effet, le Secrétariat de l'ONUDI a mené un effort général de collecte et d'évaluation d'informations sur trois fronts, en réalisant :

- a) Une base de données sur l'offre et la demande de 25 grands produits pétrochimiques comportant des séries chronologiques à partir de l'année 1970 et concernant quelque 110 pays;
- b) Un répertoire des capacités techniques des pays en développement dans le secteur de l'industrie pétrochimique;
- c) Une étude des nouvelles techniques de traitement ayant une incidence directe sur les secteurs pétrochimiques des pays en développement.

10. Lors de sa deuxième réunion, le Groupe consultatif sur l'industrie pétrochimique a identifié les possibilités de coopération entre pays en développement. A cet effet, il a mis au point un système aux termes duquel les différents éléments inhérents à cette coopération ont été définis. Le Groupe s'est ensuite

intéressé aux facteurs à prendre en compte et conditions à remplir pour que l'élément considéré incite utilement les pays en développement à instaurer une coopération générale et efficace propre à promouvoir leur industrie pétrochimique<sup>4/</sup>.

11. Après avoir ainsi identifié les différents facteurs qui, selon lui, déterminent les possibilités de coopération entre pays en développement dans le secteur, le Groupe consultatif s'est également interrogé sur les moyens de créer un climat propice à de tels arrangements. Il a souligné qu'il devait exister entre les entreprises pétrochimiques des pays en développement des circuits de communication adéquats, estimant que l'information jouait un rôle essentiel dans la promotion de la coopération souhaitée.

12. Un deuxième moyen d'influer dans une certaine mesure sur la coopération est de déployer de vastes efforts pour accroître la confiance et favoriser les bonnes relations entre partenaires commerciaux. Les pays doivent pouvoir prouver de façon convaincante en faisant valoir leur compétence et leur expérience qu'ils sont capables d'honorer leurs engagements.

13. Le Groupe a estimé qu'une stabilité socio-économique et une volonté de coopération suivie doublées d'une capacité d'adaptation à des conditions toujours différentes pouvaient également contribuer de façon déterminante au succès des entreprises.

14. Enfin, le Groupe a reconnu qu'il était indispensable de disposer de fonds suffisants pour pouvoir lancer de nombreuses activités intéressant plusieurs pays en développement à la fois dans le secteur de la pétrochimie. Il a estimé, pour conclure, que les responsables de projets de coopération Sud-Sud bien conçus avaient malheureusement de plus en plus de difficulté à obtenir des bailleurs de fonds habituels qu'ils mettent au point pour eux des montages financiers satisfaisants.

---

<sup>4/</sup> Rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif sur l'industrie pétrochimique, annexe 2.

V. POSSIBILITES DE COOPERATION A L'ECHELLE MONDIALE  
DANS LE DOMAINE DES PRODUITS PETROCHIMIQUES

15. Conformément aux recommandations de la deuxième Consultation sur l'industrie pétrochimique, l'ONUUDI a organisé la première réunion du Groupe d'experts sur la coopération internationale dans ce secteur à Vienne du 19 au 21 septembre 1984.

Les débats étaient axés sur trois thèmes principaux :

- a) Possibilités offertes par la restructuration de l'industrie pétrochimique à l'échelle mondiale;
- b) Facteurs nécessaires à la promotion de la coopération internationale;
- c) Activités requises pour concevoir et mettre en oeuvre des projets de coopération internationale.

16. Les experts ont reconnu que pour mener à bien la difficile restructuration qui s'impose dans l'industrie pétrochimique mondiale, il convenait notamment d'instaurer une étroite coopération, de mettre en place des systèmes d'information modernes, de procéder à une coordination intersectorielle d'établir des projections de l'offre et de la demande réalistes, d'adopter des décisions rationnelles en matière d'investissements et de disposer d'une technologie, d'un savoir-faire et de services aux niveaux mondial, régional et national.

17. Le meilleur moyen de parvenir à ce résultat est de mettre au point des systèmes de type global à l'échelon régional. En faisant mieux prendre conscience aux pays développés et aux pays en développement des possibilités existantes à l'échelle mondiale dans le secteur, on contribuerait fortement à harmoniser les efforts menés à l'échelle mondiale pour utiliser les ressources disponibles dans des conditions rationnelles, économiques et réalistes.

18. Les experts se sont également accordés à reconnaître que les politiques nationales - des pays en développement notamment - étaient un important facteur à prendre en considération pour l'évaluation économique et, au bout du compte, pour apprécier la rentabilité des projets. Des facteurs tels que la législation en matière d'entreprises communes, d'investissements étrangers, de rapatriements de capitaux, d'incitations fiscales, de structures des tarifs douaniers, de politiques de prix, etc., jouent un rôle capital en ce qui concerne la promotion des participations étrangères dans l'industrie pétrochimique.

19. Les experts ont estimé que des informations à jour sur des paramètres tels que l'offre et la demande, les capacités, les possibilités d'exportation et d'importation, les améliorations techniques, les politiques nationales, les liens intersectoriels étaient aussi essentielles à l'instauration d'une coopération internationale et que, dans ces domaines, l'ONUDI pouvait jouer un rôle de premier plan en fournissant les données requises.

20. L'ONUDI a également été invitée à organiser de nouvelles réunions à l'intention de responsables du secteur de la pétrochimie appartenant aux deux groupes de pays afin de les informer des nombreuses possibilités de coopération internationale existante qui sont malheureusement très peu exploitées. Les experts ont estimé également qu'il était impératif d'échanger des expériences pour promouvoir des projets de coopération et éviter les projets irréalistes dans le secteur de la pétrochimie.

21. Les experts l'ont tous reconnu, les nombreuses lacunes existant en matière d'études de marché sont l'un des principaux freins à l'expansion continue du secteur dans les pays en développement. Une action dans ce domaine serait bénéfique au plan national et éliminerait en outre un grave obstacle à la coopération régionale ou internationale.

## VI. LES ENJEUX

22. A l'évidence, les arrangements à long terme ayant pour objectif l'expansion de l'industrie pétrochimique dans les pays en développement portent sur une vaste gamme d'activités variées. Les différents éléments correspondant à cette définition globale ont été définis et discutés séparément lors de trois réunions du Groupe consultatif sur les produits pétrochimiques et d'une réunion du premier Groupe d'experts sur la coopération internationale dans ce secteur.

23. Le Secrétariat de l'ONUDI a lancé deux activités : examen des arrangements relatifs aux entreprises communes et création d'une base de données sur les produits pétrochimiques, et il en fera part lors de la Consultation.

Les autres travaux réalisés par le Secrétariat et destinés à être soumis à la Consultation sous la forme de documents d'information sont les suivants :

- Evaluation à l'échelle mondiale de l'industrie pétrochimique et des nouvelles possibilités d'expansion du secteur;

- Analyse détaillée du marché des produits pétrochimiques avec indication des tendances en ce qui concerne les politiques commerciales et les politiques de prix, les formes de commerce traditionnelles et notamment la pratique du rachat et des échanges compensés, ainsi que leur incidence sur le secteur;
- Une étude spéciale sur les questions que pose en matière de développement et dans le domaine juridique l'accès aux innovations techniques.

Parmi les autres questions examinées dans le cadre des arrangements à long terme lors de la première réunion du Groupe d'experts, on a procédé à des investigations préliminaires sur la recherche et le développement dans l'industrie et sur les mesures nécessaires pour promouvoir les opérations d'aval dans l'industrie pétrochimique des pays en développement. Ces deux questions seront présentées séparément à la Consultation sur les industries pétrochimiques.

24. En outre, plusieurs paramètres importants : financement, commercialisation, transfert de technologies, formation, problèmes d'exploitation, etc., méritent un examen plus approfondi. Etant donné les ressources limitées dont dispose l'Organisation, il convient d'être sélectif et de ne s'intéresser qu'aux aspects essentiels des obstacles qui freinent l'expansion de l'industrie pétrochimique dans les pays en développement.

25. A cet effet, la Consultation sera invitée à considérer certaines de ces questions jugées importantes et que le Secrétariat de l'ONUDI pourrait définir avec plus de précision. Ces questions peuvent être regroupées de la manière suivante :

- a) Activités liées à la mise au point d'une base de données centralisée sur l'industrie pétrochimique au sein de l'ONUDI : acquisition et organisation des données, relations avec des centres de données nationaux et régionaux, dispositions concernant les services informatiques, etc.;
- b) Activités liées aux mesures destinées à accroître la confiance : organisation d'ateliers, de séminaires, de réunions, de programmes de formation, etc., pour favoriser les échanges d'expérience dans tous les domaines ayant un rapport avec l'industrie pétrochimique, création d'associations régionales, de "clubs" de techniques, etc.;

- c) Activités en vue d'analyser en profondeur les possibilités de coopération Sud-Sud dans le secteur de la pétrochimie : analyse des marchés à l'échelon régional, ressources, cadres de coopération industrielle existants, possibilités de financement, etc.;
- d) Etudes liées aux analyses et directives en vue de la mise au point de politiques nationales, de moyens, de programmes, etc., en faveur de l'expansion des industries pétrochimiques;
- e) Activités en vue d'acquérir une meilleure connaissance de l'évolution des marchés, des stratégies de commercialisation, services d'analyse des marchés, etc.

L'expansion future de l'industrie pétrochimique dans les pays en développement dépendra en grande partie des progrès enregistrés dans ces domaines, quelque peu négligés jusqu'à présent. Il va sans dire que l'ONUDI poursuivra toutes ses autres activités en faveur du développement de l'industrie pétrochimique.

\* \* \* \* \*